

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 9 (1912)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.

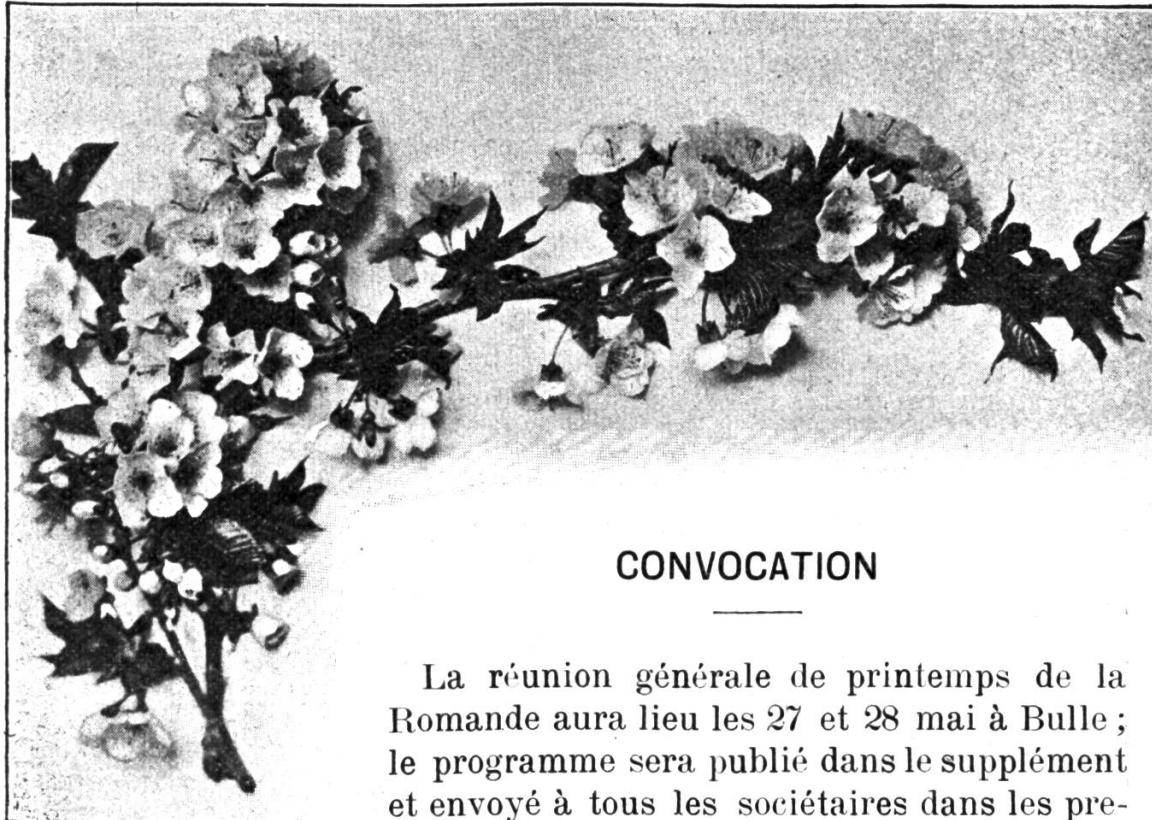


pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

NEUVIÈME ANNÉE

Nº 5

MAI 1912



CONVOCATION

La réunion générale de printemps de la Romande aura lieu les 27 et 28 mai à Bulle ; le programme sera publié dans le supplément et envoyé à tous les sociétaires dans les premiers jours de mai.

LE PRÉSIDENT.

MAI

La nature est en fête ; la campagne s'est parée de ses plus beaux atours. Les charmantes enfants de Flore brillent dans les couleurs les plus riches, envoient les parfums les plus suaves et garnissent leurs calices de douceurs les plus exquises pour attirer les aimables

messagères d'amour qui, charmées de ces attentions, et conscientes de leur noble mission font sans relâche, du matin au soir, leurs discrètes visites si impatiemment attendues. Quelle vie, quelle animation dans nos ruches ! Quelle bonne harmonie, quel désintéressement ! Qu'il ferait beau vivre, si notre pauvre humanité pouvait une fois arriver à pareille entente !

L'hivernage s'est fait partout dans de bonnes conditions ; la consommation est restée dans les limites normales, malgré les sorties fréquentes pendant l'hiver. Par contre, il y a passablement de ruches orphelines ; les abeilles, tant occupées à faire des provisions, ont toléré des reines qui, dans une année moins riche, n'auraient probablement pas échappé à leur suspicion.

Le mois de mai fournit à l'apiculteur du travail en abondance : il doit suivre avec attention ses colonies, procurer toujours la place nécessaire, faire bâtir à chaque ruche au moins un rayon sur feuille gaufrée, (qu'on met entre le dernier rayon de couvain et celui qui porte le pain d'abeille) ; il a à préparer pour l'essaimage et pour la récolte, car déjà les arbres fruitiers, la dent-de-lion et quantité d'autres fleurs procurent à nos butineuses un nectar de toute première qualité et à la fin du mois nous nous trouverons au début de la grande miellée. C'est alors le moment de placer les hausses, mais n'oublions pas que les abeilles pour construire ont besoin de chaleur. Elles ne préparent les greniers, elles ne déposent du miel, elles ne construisent des cellules que là où il fait chaud ; pour transpirer et manipuler la cire il faut même une température de près de 40 C°. Mais en mai, quelquefois même encore en juin, nous avons souvent de ces retours de froid où le thermomètre descend jusqu'à près de zéro et nos pauvres bêtes sont alors forcées d'abandonner les hausses pour se rapprocher du centre de chaleur qui est à proximité de la mère et le travail est suspendu pour longtemps. Pour empêcher cela nous plaçons depuis quelques années autour de nos premières hausses un cadre et nous remplissons l'intervalle de chiffons ou d'un autre corps mauvais conducteur de chaleur qui empêche le froid de se faire sentir à l'intérieur de la hausse. Les ruches en pavillon souffrent moins de ces écarts de température.

Les précautions mentionnées sont d'autant plus nécessaires si on n'a pas de rayons bâtis et qu'il faut garnir les hausses de feuilles gaufrées. Le froid peut alors se faire sentir jusque dans le nid à couvain et forcer les abeilles d'abandonner en partie les larves, préparant ainsi un terrain propice à tous les microbes.

On s'expose au même danger si, pour avoir des rayons épais, on ne met au printemps que neuf cadres dans les hausses ; les inter-

valles sont alors trop grands, laissent trop échapper la chaleur du corps de ruche pendant les jours froids avec lesquels il faut toujours compter chez nous. On doit donc toujours commencer avec dix cadres et c'est seulement après l'occupation complète de ces dix rayons qu'on en enlèvera encore un.

Les premiers essaims font généralement leur apparition déjà en mai, mais ils sont rarement bien forts ; rappelons-nous que nourrir les essaims est mettre à la Caisse d'épargne, donc ne lésinons pas surtout quand le temps n'est pas favorable.

Que ceux qui ont l'intention de faire un élevage de reines — et quel apiculteur n'est pas dans ce cas — commencent à temps leurs préparatifs, car les meilleures nières naissent au moment où la nature pousse à l'essaimage.

Cette année l'institution du contrôle du miel fonctionnera aussi chez nous — que nos contrôleurs ne soient pas obligés de refuser des miels mal mûrs, mal épurés, mal soignés — mais que tout se trouve dans un état qui ne laisse rien à désirer. Ce n'est que sous cette condition que notre produit conservera sa bonne réputation.

Ulr. GUBLER.

QUESTIONNAIRE

1. Quelle est la recette pour faire du mastic à greffer avec la propolis qu'on racle des cadres ?

J. M.

2. Quelle est la meilleure époque pour planter le saule marsault ? Quel sol lui convient, quelle taille lui applique-t-on ?

Sch.

3. Est-il utile de donner de l'eau aux abeilles dans les ruches pendant l'hiver ? Quelle influence cela peut-il avoir sur le couvain au printemps ?

M. D.

ELEVAGE DES REINES

Hamilton, 14 mars 1912.

Cher Monsieur Gubler,

Je viens de lire l'intéressant article de M. L. Fusay, à la page 56, numéro de mars, sur l'élevage des reines. Je suis pleinement d'accord avec lui. Quoique je sois disposé à conseiller quelques détails différents, je n'ai jamais ni conseillé, ni approuvé l'élevage en colonies faibles comme il le pense. Ce qui l'a induit à croire que c'était ma méthode, ce sont les mots suivants de l'article écrit par moi et publié dans le numéro de janvier 1911, page 12 : « Les jeunes reines. les faux-bourdons doivent être élevés autant que possible des meilleures colonies. ce qui ne veut pas dire qu'on doit les élever *dans* ces colonies ». Je n'ai pas voulu dire par là qu'il ne fallait pas les élever dans des colonies fortes, mais que je préfère garder les colonies desquelles je prends les reproducteurs absolument intactes, afin de les avoir toujours à portée de fournir d'autres reproducteurs à mesure du besoin. Mais si pour l'élevage des reines on suit le nouveau procédé Doolittle, si bien décrit par Messieurs Giraud dans un petit opuscule publié en français en 1902, on pourra élever ces reines dans des colonies fortes dans les meilleures circonstances possibles sans les déranger et en leur laissant fournir une forte quantité de récolte. Dans l'article cité et qui traitait de l'essaimage artificiel, je n'ai pas décrit l'élevage des reines. Il faudrait pour cela un article spécial. Mais si le lecteur veut savoir quelles sont mes vues sur ce sujet, je le prie de se reporter au paragraphe 493 bis de la nouvelle édition de l'*Abeille et la Ruche* (1908), page 356. Je cite :

« Pour les méthodes artificielles d'élevage des reines il faut, comme pour l'élevage naturel, de la chaleur, beaucoup d'abeilles nourrices, une nourriture abondante et des soins minutieux. »

Quelques écrivains ont soutenu qu'il fallait que les abeilles aient la fièvre d'essaimage afin d'élever de bonnes reines. Cela ne peut certainement faire aucun tort, mais ce n'est pas du tout indispensable, selon mon expérience. Je suis absolument opposé aux ruches faibles pour cet élevage, comme on peut le voir à la fin du paragraphe 489 des trois éditions de l'ouvrage cité plus haut (page 305 des premières éditions et 344 de la dernière) contenant les mots qui suivent, à propos de la méthode Alley pour l'élevage des reines : « Cette méthode est probablement la plus expéditive et la moins coûteuse de toutes pour ceux qui veulent élever un grand nombre de reines, mais nous ne la conseillons pas, n'ayant aucune confiance dans la qualité des

reines élevées en de si petites colonies. Nous savons par expérience que les ruchées d'élevage doivent être d'une certaine force. »

La raison qui m'a induit à dire qu'il n'est pas nécessaire d'élever les reines ou les bourdons dans les colonies qui fournissent ces producteurs, c'est que ces colonies tenues intactes, sont en tout temps à même de nous fournir du couvain frais. Or dans un rucher d'élevage, il faut pouvoir élever des reines d'un bout de la saison à l'autre. Dans un rucher de moins de cinquante colonies ce point n'a plus autant d'importance. Mais je suis absolument d'accord avec M. Fusay quand il dit que les ruches faibles ne donnent dans la règle que des reines médiocres.

Une ruche de force moyenne, qui ne donnerait que peu de récolte, peut être rendue forte comme ruche d'élevage en réduisant le nombre de rayons qu'elle couvre et le nombre de rayons de couvain à soigner. Il faut, comme je l'ai dit plus haut, de la chaleur, beaucoup d'abeilles nourrices, une nourriture abondante et des soins minutieux.

Des écrivains récents, donnant à leur appui la théorie de Mendel sur l'atavisme, ont soutenu que les efforts faits pour améliorer les races d'abeilles seraient sans résultat. L'atavisme ou tendance au retour vers les qualités ou les défauts des ancêtres existe aussi bien chez les abeilles que chez les autres êtres qui sont ou sous la dépendance de l'homme ou dans des conditions absolument naturelles, mais il serait insensé de nier qu'on fait tous les jours des progrès dans l'élevage des animaux domestiques et que malgré la difficulté de contrôler l'accouplement des reines, les apiculteurs doivent tôt ou tard obtenir des améliorations dans les races d'abeilles.

C.-P. DADANT.

LA SUCROSE

Le produit appelé « sucre » préconisé par d'alléchantes annonces de journaux comme apte à remplacer le sucre dans tous ses usages, peut-il servir à la nourriture des abeilles ? Nous répondrons carrément et d'emblée, non !

En effet, cette préparation, annoncée pompeusement comme possédant un pouvoir sucrant 600 fois plus considérable que le sucre, est évidemment un produit chimique analogue à la saccharine, dont la vente comme succédané du sucre est interdite dans plusieurs pays et qui donne lieu, comme on le sait, à une contrebande effrénée.

La saccharine se présente sous la forme de petits cristaux blancs,

sans odeur, solubles dans 250 parties d'eau froide. Sa saveur est estimée 500 fois plus sucrée que le sucre blanc. On augmente sa solubilité et on accentue davantage son pouvoir sucrant par l'addition de légères quantités de bicarbonate de soude, d'acide tartrique, de borax, etc. Ce sont ces divers mélanges qui constituent le plus souvent les produits versés dans le commerce sous les noms de cristallose, sucrol, sucrose, sucre édulcor, etc.

La saccharine est un dérivé sulfuré et azoté de l'acide benzoïque. Ce n'est point un aliment, car elle traverse l'organisme animal sans décomposition appréciable. C'est ce qui explique pourquoi ce produit, aussi bien que ses congénères, ne peuvent servir à la nourriture des abeilles. Ce que nos bestioles recherchent dans les fleurs, ce n'est point la saveur sucrée du nectar, mais bien la substance hydrocarbonée qui le constitue et qui par surcroit se trouve être plus ou moins sucrée. La preuve, c'est que les abeilles savent se contenter, au besoin, de glucose, espèce de sucre qui se trouve en nature dans certains fruits, mais qui se fabrique artificiellement en grand, en faisant réagir l'acide sulfurique sur de l'amidon ou sur de la cellulose (partie constituante des végétaux — bois, coton, vieux chiffons de chanvre, etc.). Cette glucose a une composition chimique identique à celle du sucre, mais s'en distingue en ce qu'elle possède une saveur beaucoup moins sucrée.

La saccharine et ses dérivés servent en médecine à édulcorer certains aliments destinés aux diabétiques, qui ne peuvent digérer le sucre, et, dans l'industrie, ces produits servent principalement à masquer la falsification de diverses denrées alimentaires — certaines confitures et sirops et même le miel artificiel — pour lesquels on a employé comme base la glucose, par économie, au lieu de sucre, acquièrent une saveur plus sucrée, par l'addition d'un peu de saccharine. La confiserie commune, drops, boules de gomme, pastilles diverses, dans laquelle la gélatine et la glucose prennent la place du sucre et de la gomme arabique, est également édulcorée à la saccharine. Elle sert également à la préparation des vins doux et des liqueurs sucrées artificielles.

Comme conclusion rappelons que la meilleure nourriture pour des abeilles, lorsque le miel, la nourriture par excellence, fait défaut, est toujours le sirop de sucre préparé dans les proportions de 5 kilos de sucre pour 3 litres d'eau bien pure ; on donne quelques ondes sur le feu, puis on le coule par une passoire fine ou à travers un colatotier en flanelle, après addition d'une pincée de sel. Quelques apiculteurs emploient le sucre liquide, dit sucre de fruits ; c'est un sirop de sucre concentré, en partie interverti, c'est-à-dire transformé partiellement en sucre de raisin, par ébullition dans une chaudière

autoclave, en présence d'acide carbonique sous pression. Ce sirop ne présente aucun avantage sur le sirop de sucre simple. Il revient plus cher, ne contenant que 75 0/0 de sucre, et il faut en outre en payer la manipulation.

P. MONNIER.

ASSURANCE CONTRE LA LOQUE

J'ai lu, avec tout le respect dû à un *Compte d'Etat*, le compte de l'établissement d'assurance contre la loque. Et j'ai été enchanté, comme tous les collègues apiculteurs vaudois, de voir que nous allions de progrès en progrès. Car enfin, n'est-ce pas, un budget de fr. 10,858.10, c'est sérieux, nous ne sommes pas des « pétouillons ». Et nous n'en sommes qu'à la 2^e année ; il est facile de prévoir joyeusement le jour où nous fêterons le budget de 100,000 et où nous aurons la joie de payer aussi 10 fois plus pour chaque ruche, soit fr. 4, etc., etc. On pourrait continuer sur ce ton !

Blague à part, reconnaissons que, dans notre contrée, l'arrêté cantonal fixant la prime d'assurance à 40 centimes par ruche, a été salué... plus que froidement. Et franchement il y a de quoi.

En jetant un coup d'œil sur les comptes, que voyons-nous ? Année 1910 : Vacations aux inspecteurs, fr. 4241.10. Nous n'avons rien quoique contre ; il y a eu des déplacements, la besogne était désagréable piquante ; toutes les ruches ont été visitées, etc. Je crois qu'il n'y a rien à dire, encore que, organisée non pas par l'Etat, mais par la Fédération, sous son contrôle direct, il y aurait eu peut-être moyen de s'en tirer à meilleur compte. Mais alors que dire de 1911 ? Vacations : 2980 — disons 3000 fr.¹⁾ — c'est là qu'il doit y avoir quelque chose à dire et à voir, parce que, après avoir questionné ici et là, le nombre des inspections faites doit avoir diminué certainement de plus de la moitié, mais non pas les dépenses. Pourquoi ne pas faire détruire, au lieu de multiplier de coûteuses inspections ?

Je sais que je mets un peu le nez dans.. une ruche ; mais je suis habitué aux piqûres et d'ailleurs, je crois, j'espère qu'il sera très facile de me répondre, même sans piqûres. C'est tout ce que je demande ; je ne désire qu'une chose, c'est que ces comptes soient expliqués ; ce serait très instructif pour tous ; cela arrêterait les récriminations qui se font en petits conciliabules et qui feront, si on ne donne pas satisfaction, beaucoup de tort à toute l'assurance et à toute institution qui viendrait ensuite : contrôle du miel, etc..

Pourquoi, en effet, ne nous a-t-il pas été fourni un *rapport*

¹⁾ Ce qui serait intéressant serait de savoir combien ont coûté les voyages de M. l'inspecteur cantonal ?

détailé ? Il me semble que cela aurait été un fameux article pour le *Bulletin*¹⁾, bien mieux que les sermons apicoles d'un certain pasteur. Cela aurait retenu l'attention de tout le monde. Cela ne me suffit pas de savoir par des comptes que telle somme a été dépensée (je le sais trop bien qu'elle l'a été et qu'elle ne reviendra pas) mais ce que je prétends avoir le droit de savoir, c'est comment, pourquoi, avec quels résultats, elle a été dépensée — Je ne sais rien de l'étendue de la loque, des foyers, des moyens employés, des difficultés rencontrées, etc., etc. Et tout cela, ce n'est pas moi seul qui le demande, mais bien d'autres avec moi ; ce n'est pas par esprit grinchenx, mais par véritable intérêt pour l'apiculture.

Je demanderai même autre chose ; les Suisses allemands ont réussi à introduire l'assurance contre la loque, avant nous, et savez-vous ce qu'elle leur coûte ? 5 centimes par ruche, cette année 1911 ; elle ne leur a jamais coûté 20 centimes ; ils ont eu, il est vrai, l'habileté d'obtenir il y a 3 ou 4 ans un subside fédéral pour boucher un déficit, mais même sans ce subside, la contribution n'aurait pas dépassé ce chiffre de 20 centimes. Il faut sans doute nous consoler en nous disant que payant 40 centimes au lieu de 5, nous sommes 8 fois mieux assurés ? Non, mais il y aurait à étudier la façon dont nos confédérés pratiquent leur assurance et, sans les imiter platetement, prenons des renseignements ; je ne vois pas en quoi notre fierté serait atteinte. Je fais donc appel au comité de la Fédération vaudoise pour qu'il voie toute l'affaire de près ; il a réussi à faire baisser le prix des ruches, il fera baisser le « prix de la loque » aussi, sans qu'il y ait diminution de sécurité.

SCHUMACHER.

LA LUTTE CONTRE LA LOQUE DANS LE CANTON DE VAUD

L'année 1911 a été des plus favorables au point de vue de l'état sanitaire des abeilles, et c'est avec plaisir que nous pouvons enregistrer une diminution du 50 0/0 sur les ruches trouvées malades et détruites pendant l'année précédente.

Nous devons ce succès aux visites minutieuses qui eurent lieu en 1910 et aussi aux inspecteurs régionaux qui ont tous à cœur de détruire la terrible maladie dans notre canton et de rendre l'apiculture toujours plus florissante.

Partout où la loque a été constatée, les ruches malades ont été

¹⁾ C'est pour provoquer des explications qu'on ne nous donnait pas que j'ai publié les comptes dans le dernier *Bulletin*. Dans un prochain numéro, nous donnerons l'arrêté vaudois sur la loque, élaboré dans le mystère par le 1^{er} comité de la Fédération vaudoise et M. Gross, vétérinaire préposé aux destinées sanitaires du bétail dans le canton ; il faut que l'on sache à quoi l'on est exposé et comment on rend impopulaire une disposition législative utile. BRÉTAGNE.

détruites rapidement et le matériel soigneusement désinfecté, et, exception faite pour deux ruchers de La Côte, la maladie n'a pas refait son apparition dans le même rucher.

Pendant l'exercice écoulé, il a été détruit 194 colonies appartenant à 74 propriétaires.

Les ruches détruites se répartissent dans les divers districts du canton comme suit :

<i>Districts.</i>	1911		1910	
	RUCHES	RUCHES	RUCHES	RUCHES
	<i>Bois.</i>	<i>Paille.</i>	<i>Bois.</i>	<i>Paille.</i>
Aigle,	8	—	18	3
Aubonne,	42	—	42	—
Avenches,	6	—	2	—
Cossonay,	10	3	16	4
Echallens,	5	—	2	—
Grandson,	—	—	10	5
Lausanne,	18	—	31	—
La Vallée,	—	—	—	—
Lavaux,	14	—	24	7
Morges,	11	—	58	3
Moudon,	2	7	43	—
Nyon,	—	—	15	—
Orbe,	10	—	30	12
Oron,	23	—	12	1
Payerne,	5	—	17	8
Pays-d'Enhaut,	—	—	—	—
Rolle,	5	—	11	—
Vevey,	17	—	1	—
Yverdon,	4	—	3	2
Cercle de Ste-Croix,	4	—	—	—
	<hr/>		<hr/>	
	Total,	184	10	335
				45

Détail intéressant à noter, c'est que sur ce nombre 12 ruches seulement appartenant à 5 propriétaires font partie d'une société d'apiculture.

Dans la plupart des cas, la maladie est due à de fausses manœuvres de débutants qui, aux premiers beaux jours de printemps, élargissent les rayons du nid à couvain pour intercaler des rayons vides afin d'activer le développement de la colonie ; survient un abaissement de la température, il se produit un refroidissement général dans la ruche qui procure ainsi un terrain favorable au développement des bacilles de la loque. En outre, trois cas ont été constatés sur des abeilles de provenance étrangère.

Les frais des indemnités, visites, désinfectants employés soit acide formique, formaline, soude, etc., s'élèvent à fr. 6567.50, et le Conseil d'Etat, par arrêté du 20 février dernier, a ordonné la perception d'une contribution de 40 cent. par ruche, ce qui paraît énorme, mais chacun sait qu'il est impossible de faire une omelette sans casser des œufs, et si nous ne prenons pas des mesures énergiques au début pour enrayer le mal à sa racine et faire disparaître de nos ruchers le terrible fléau qu'est la loque, nous n'arriverons jamais au but cherché.

En outre, bien des vieux ruchers abandonnés par suite du décès de leurs propriétaires dont les ruches, la plupart en paille, étaient péries depuis longtemps, ont été détruits ou dans les cas où le propriétaire n'a pas voulu autoriser la destruction complète, passées à la chaux pour servir de poulailler ou autre réduit ; mais qui du moins ne seront plus un danger permanent pour les apiculteurs voisins. Tout le monde comprendra que ces choses ne se font pas sans frais.

Il y a encore à tenir compte de la diminution des ruches ; au 1^{er} janvier 1911 nous avions dans le canton 20,458 ruches (14,607 bois, 5851 paille), tandis qu'au 1^{er} janvier 1912 nous n'en avions plus que 18,218 (14,071 bois, 4147 paille).

Cette diminution est-elle réelle ? Je ne le crois pas. N'est-ce pas plutôt la levée d'une contribution pour l'assurance obligatoire, soit l'impôt sur les abeilles comme on l'appelle vulgairement, qui est le véritable motif de cette diminution ; aussi un contrôle très sévère va être établi et les apiculteurs reconnus coupables d'avoir déclaré un nombre de ruches inférieur à celui qu'ils possèdent seront punis d'une amende allant de 10 à 500 francs.

Voilà, en quelques mots, les grandes lignes de ce qui a été fait pour combattre la loque dans notre canton, et c'est en espérant de nouveaux progrès que la campagne prochaine va s'ouvrir.

Avant de terminer ce petit résumé, il me reste encore à remettre au point un article paru dans le *Bulletin* de janvier dernier, article intitulé « Formaline », dans lequel M. Bretagne critique sévèrement ce désinfectant en disant en outre que les essais préconisés pendant deux ans avaient assez duré.

Je répondrai simplement ceci : la formaline employée par les inspecteurs pour le lavage des mains, des ustensiles et du matériel apicole a donné de bons résultats et est d'un prix de revient inférieur à tout autre désinfectant ¹⁾.

¹⁾ C'est contourner la vérité. Voir *Bulletin 1912*, page 15, si la Formaline officielle de M. Fontannaz est faite pour se laver les mains, ce qui devrait être cependant. Il est expressément mentionné : « spécialement préparée pour le traitement de la loque ».

Par contre, comme préservatif pour les ruches à traiter, il y a longtemps que j'ai fait abandonner son emploi pour laisser la place à l'acide formique. Les expériences personnelles auxquelles je m'étais livré pendant l'automne 1910 et le printemps 1911 n'ayant pas donné les résultats désirés et les essais, loin de durer deux ans ont à peine duré un an, puisque les visites officielles de la loque ont commencé le 1^{er} août 1910 jusqu'en octobre de la même année pour recommencer en avril 1911¹), et que pendant le mois de juillet j'ai commencé par retirer les flacons non vendus au fur et à mesure que l'occasion se présentait. Sur 190 flacons mis en dépôt, il en est rentré 130 et deux inspecteurs n'ont pas encore donné leur réponse.

Belmont s/Lausanne, le 16 mars 1912.

L. FONTANNAZ.

ÉLEVAGE ET SÉLECTION

C'est toujours avec plaisir que je lis les articles traitant de l'élevage et de la sélection des reines, l'un ne va pas sans l'autre, ou plutôt ne devrait pas. A quoi sert-il de prendre des reines de sa meilleure colonie et ensuite de distribuer ces jeunes vierges à des colonies médiocres. (Voir l'article de M. Schumacher ? *Bulletin* de mars, page 51.)

En pratiquant ainsi qu'arrivera-t-il ? Tout simplement ceci : Vos reines seront fécondées par des mâles de ces colonies médiocres (9 fois sur 10).

J'admet que ces reines seront bonnes (en pratique ce n'est pas toujours le cas), mais leur descendance !

Pensez-vous que les petites filles auront les qualités de la grand-mère ? Non, n'est-ce pas.

Et tout le mal viendra de ces messieurs.

Il faut donc pour améliorer la race d'un rucher que les reines d'une colonie de choix soient fécondées par des mâles de choix également, et c'est ce dont nous nous occupons fort peu en général.

Il faut empêcher l'élevage des mâles dans les ruches médiocres et plutôt le favoriser dans les bonnes ; cela demande du temps et beaucoup d'apiculteurs ne voudront pas s'astreindre à ce surplus de travail, pas plus qu'ils ne voudront se servir de pièges à mâles.

Voici en attendant mieux, ce que je conseille de faire et c'est à la portée de tous :

Avant l'époque où les abeilles commencent l'élevage des mâles, c'est-à-dire fin avril ou mai (c'est à l'apiculteur à juger), je supprime toutes les colonies qui ne marchent pas à mon gré ou qui sont

¹) C'est en 1912 que les flacons ont été retirés.

C. R.

mal notées de l'année précédente, je tue les reines et réunis les abeilles à des colonies de bonne souche. A mon rucher de plaine je fais ces exécutions et réunions vers le milieu de mai. C'est-à-dire un peu avant la récolte, en ayant soin les semaines précédentes de détruire tout le couvain de mâles de ces ruches médiocres.

Ce moyen de sélection par suppression paraîtra un peu radical à beaucoup, mais c'est le moyen le plus efficace pour arriver à améliorer nos ruchers.

Les abeilles ne sont pas perdues, vous ferez autant de miel et il vous sera toujours facile, en juin, d'augmenter votre rucher. Pour cela, suivre les conseils de MM. Gubler et Ruffy.

Je pratique ainsi depuis quelques années et j'ai déjà constaté une sensible amélioration.

St Cergue, 18 mars 1912.

C. AUBERSON.

CORRESPONDANCE

Cher monsieur Bertrand,

Dans sa brochure sur les abeilles, le professeur Monnini assure qu'en Ombrie, il n'est presque pas une famille d'agriculteurs qui ne possède un rucher. De fait, lorsqu'en 1898 nous arrivâmes à Salmata, les contadini avaient une demi douzaine de ruches.

Mais quel système primitif ! Les abeilles logées dans des troncs d'arbres beaucoup trop petits peuvent se multiplier, mais ne produiront jamais qu'une faible quantité de miel ; on le récolte au commencement d'octobre en étouffant ces bonnes petites ouvrières si heureuses de vivre et de travailler.

Comme beaucoup d'autres pays, l'Ombrie a ses préjugés en apiculture. Vendre ou acheter des abeilles est une espèce de sacrilège dont il ne convient pas même de parler. Pour bien réussir, les essaims doivent être, ou trouvés, ou donnés, ou au besoin, volés ; mais achetés, jamais, ce serait la ruine du vendeur et de l'acheteur « surtout, me disait un bon vieux, ne conduisez jamais vers les ruches ceux qui font le « mal'ochio » (mauvais œil), ça c'est la peste, Dieu vous en garde ! ». Heureusement, ces préjugés et ces méthodes de culture par trop rudimentaires n'existent plus à Salmata.

Lorsqu'en 1896, nous transportâmes notre tente de Loèche à Rome, ce ne fut pas sans écœurement qu'il fallut liquider un rucher déjà prospère et fertile en bons résultats. J'emportais, du moins, mes livres et mes notes apicoles avec un espoir bien vague de pouvoir jamais m'en servir. Par une lettre d'adieu, je priais M. Bertrand,

directeur de la *Revue internationale d'apiculture* de cesser mon abonnement à la publication. Dans sa réponse cet excellent maître me disait : « Je vois que nos petites bestioles vous tiennent toujours au cœur ».

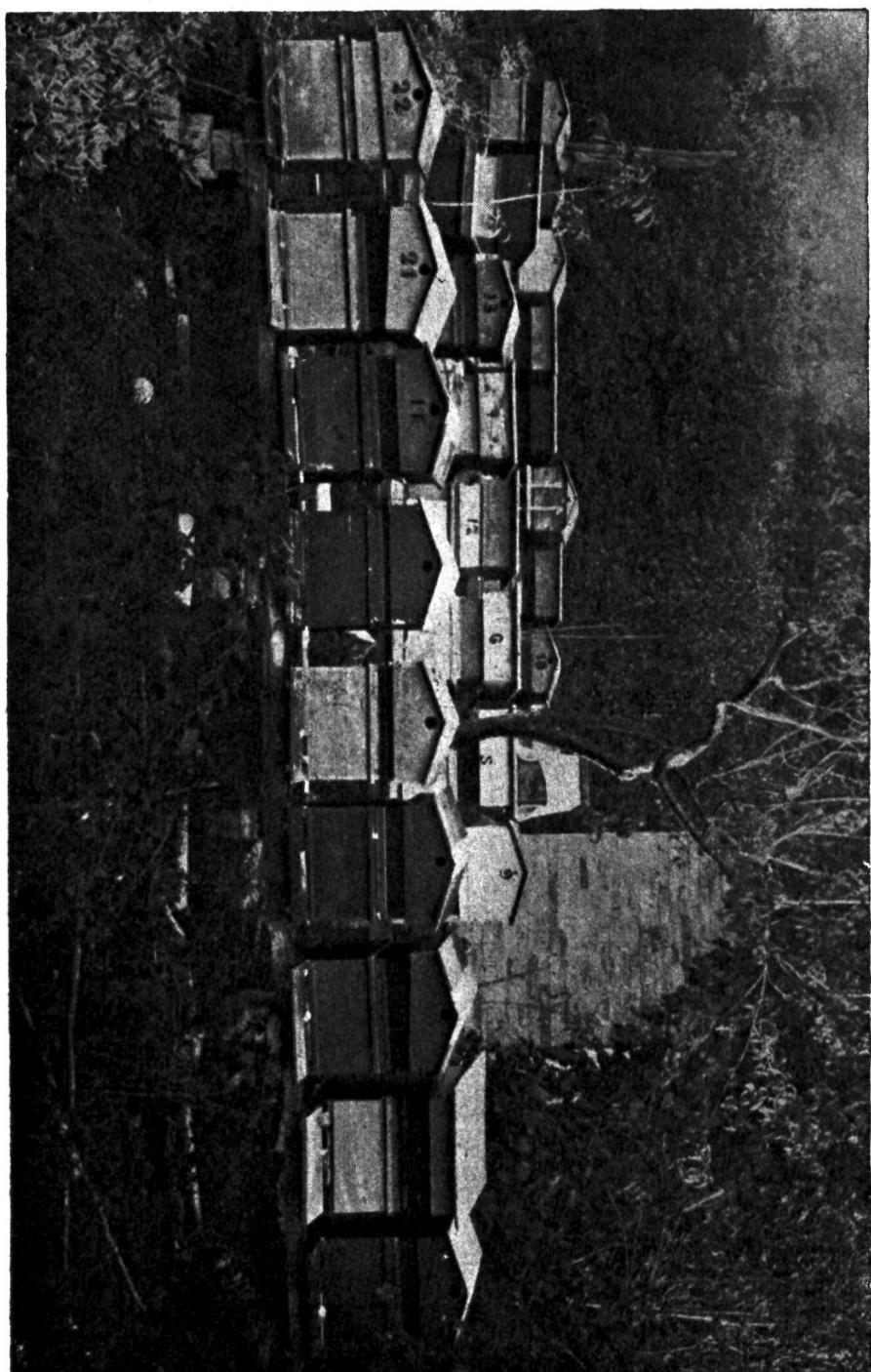
Mais où et comment établir un nouveau rucher ? A Rome il n'y fallait pas compter et moins encore à Salmata où nous passions à peine quatre mois chaque année. A quelque chose, parfois, malheur est bon. En octobre 1901, les rhétoriciens et les novices durent émigrer en Ombrie et firent de Salmata une résidence permanente. Avec les caisses du déménagement, un menuisier aussi habile que consciencieux, construisit à peu de frais les premières ruches. J'adoptais cette fois, la ruche Dadant, modifiée par M. Bertrand, composée de douze cadres moins longs et plus maniables que les onze cadres du type Dadant primitif. Ce fut encore M. Bertrand qui m'indiqua le lieu le plus rapproché où je pourrais trouver ce modèle et poussa la bonté jusqu'à écrire lui-même à son ami B. Falencie, en lui recommandant de me bien servir. J'étais loin alors d'espérer la magnifique récolte de 1910. Je n'osais même pas prétendre de pouvoir, comme à Loèche, remplacer par du miel la poule au pot du bon roi Henri IV, c'était un essai.

Salmata est située à 500 mètres d'altitude, au milieu des Apennins dans une vallée assez évasée qui court du nord au sud. La tramontane y souffle avec violence et produit de brusques changements de température. Au levant, les montagnes déboisées dépassent mille mètres d'altitude et n'offrent que de très maigres pâturages. La plaine n'a que deux cultures : le blé et le maïs. Presque point d'arbres fruitiers, mais partout des vignes hautes bien alignées et supportées par de petits érables. Les prairies naturelles ont peu d'étendue et à travers ces immenses cultures l'œil n'aperçoit que de rares champs d'esparcette. La miellée est donc ordinairement peu abondante et de courte durée. Les grandes chaleurs de juillet et d'août rendent impossible toute miellée secondaire. A cette règle, je n'ai vu qu'une exception durant l'été de 1908 qui fut pluvieux. Seize colonies récoltèrent 46 kgs de miel sur les fleurs de la scabieuse qui abondaient parmi les chaumes des champs de blé.

Mais l'abeille italienne fait des prodiges lorsqu'elle est bien dirigée. On débuta en 1903 avec quatre essaims acquis l'année précédente, à l'automne, ce nombre était doublé. L'hiver trop ensoleillé de 1903-1904 faillit tout compromettre, on réussit par des réunions, à sauver cinq colonies. Il y avait à l'automne de 1909, 25 ruchées, dont neuf essaims de la même année. Toutes ont bien hiverné. Au printemps j'ai dû, pour la première fois, préparer et conduire la miellée. Rien de plus triste que les débuts. Arrivé ici le 21 avril, je trouve les pro-

visions épuisées et le couvain fort en retard. Avec le peu de miel qui reste, j'approvisionne bien imparfaitement les plus nécessiteuses. Puis, pendant trois longues semaines froides et pluvieuses, j'attends fort perplexe, le retour du beau temps et de la miellée. Le 15 mai,

A Salmata. — Un rucher dans les Apennins.



les prairies sont luxuriantes, mais la température encore froide et les fréquentes ondées ne permettent aux butineuses qu'un vol de 7 à 8 heures par jour. Et comme, du reste, les nids à couvain étaient au

début, vides de miel, le précieux nectar ne commence qu'aux premiers jours de juin à affluer dans les hausses. Mais quelle abondance ! je suis débordé. Il faut, chaque jour, extraire plusieurs hausses, courir tous les magasins de Gualdo et de Nocera afin de se procurer des récipients, préparer des cadres pour plusieurs ruches dépourvues de hausses bâties et, chose peu commode, visiter de fond en comble les ruches qui menacent d'essaimer et en ôter les cellules royales.

Chacun a fait ce qu'il a pu pour seconder le pauvre neurasthénique enfiévré. Le P. Jullien surtout me remplaçait souvent à l'extracteur et fort gentiment, marquait les principales étapes de la miellée, en nous offrant un petit verre de « vino santo ». Son sourire était bien doux ! Puisse Dieu le lui conserver jusqu'au dernier jour de sa vie ! Dès le 25 juin, la demi-tonne était dépassée. Au commencement de juillet, une pluie exceptionnelle a prolongé quelque peu la miellée jusque vers le 15. Enfin, les dernières hausses extraites, le miel récolté accusait un total net de 1030 kgs. Il y a en outre 9 kg. 1/2 de très belle cire fondu.

Salmata, octobre 1911.

Frédéric DEGENÈVE.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La Société suisse des Amis des abeilles en 1911.

Le numéro d'avril de la *Schweiz. Bienen Zeitung* contient le rapport du comité de la « Société suisse des Amis des abeilles » pour 1911. Nous en extrayons les renseignements suivants :

La société compte 7800 membres répartis en 113 sections. Le nombre des abonnés au journal a passé de 6300 à 8000, soit une augmentation de 1700. Il a été présenté au contrôle 334,279 kg. de miel provenant de 45,910 colonies qui ont ainsi produit chacune 15,6 kg. en moyenne.

L'assurance contre la loque a payé des indemnités pour fr. 4148. Le compte annuel de cette institution solde avec un léger déficit de fr. 230. La prime d'assurance reste fixée, comme précédemment, à 5 centimes par colonie.

Le fonds de secours se monte actuellement à fr. 6250, en augmentation de fr. 1000 depuis l'année dernière.

En résumé, la société continue à prospérer d'une façon remarquable, sous la direction de son dévoué président, M. le Dr Kramer.

Nourrissement du printemps.

La plupart des apiculteurs sérieux ont, avec raison, abandonné le nourrissement dit stimulant du printemps. Des expériences condui-

tes par M. Julien Frey, à Binnigen, avec l'aide de M. Kreis, chimiste cantonal de Bâle-Campagne, établissent que les abeilles transportent réellement dans le magasin à miel une partie de la nourriture distribuée avant la récolte, même quand cette nourriture a été fournie en petite quantité et avant la pose de la hausse.

Contrôle du miel.

Nous relevons dans la *Schweiz. Bienen Zeitung* l'avis suivant imprimé en caractères gras : « A partir d'aujourd'hui, nous publierons sans ménagement les noms de tous ceux qui violent ouvertement notre règlement de contrôle ». Le journal affirme que certains sociétaires ont vendu comme contrôlé du miel qui ne l'avait pas été.

Le miel étranger.

L'importation du miel étranger en Suisse prend chaque année plus d'importance. De 1654 q. en 1907, elle a passé à 2421 q. en 1908, 2819 q. en 1909, 3323 q. en 1910, pour atteindre 3892 q. en 1911. Cela fait une augmentation de 60 % en cinq ans. Les apiculteurs ne doivent pas s'alarmer outre mesure de cette constatation. Si elle montre d'un côté que la concurrence faite à nos produits devient toujours plus grande, elle prouve aussi que la consommation du miel augmente régulièrement. Nous pouvons profiter de cet accroissement de la consommation. Efforçons-nous de produire aussi bon marché que possible, et faisons une réclame intelligente. Nos miels seront toujours préférés aux produits douteux de l'étranger.

La race noire.

Répondant à l'article de M. Ruffy du n° 1 du *Bulletin*, le Dr Kramer dit que le 80 % du déchet constaté par le dernier recensement fédéral sur le nombre de colonies d'abeilles provient exclusivement de la Suisse romande. Il en conclut naturellement à la supériorité incontestable de l'abeille noire et de la *Rassenzucht*.

Le sucre à bon marché.

Les apiculteurs du Hanovre avaient demandé que, vu le manque presque complet de récolte pendant plusieurs années consécutives, le sucre nécessaire à la nourriture des abeilles leur fût livré exempt d'impôt. Ils viennent d'obtenir ce qu'ils désiraient. Le ministre des finances de la Prusse promulgue une ordonnance libérant de l'impôt, sous certaines conditions, le sucre destiné aux abeilles à raison de 5 kg. par colonie. La province de Hanovre possédant 200.000 colonies, cela fait un total de 10.000 q. m. exempts d'impôt, ce qui représente un rabais de 187.500 fr.

J. M.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Stahlé, Coffrane, 10 avril 1912. — L'hivernage s'est fait chez moi dans de très bonnes conditions. Une seule ruche, orpheline à la suite d'essaimage, que je n'avais pas remarquée en automne, a manqué à l'appel au printemps. Il n'y avait que quelques dizaines d'abeilles mortes. Toutes les autres vont bien, quelques-unes même très bien, ce que je remarque à leur activité. Je n'en ai point encore visité par prudence et aussi par manque de temps.

Du reste, le temps leur a été favorable les sorties ayant été nombreuses pendant tout l'hiver.

Le 17 février, j'ai constaté l'apport du premier pollen.

Le retour de l'hiver est bien regrettable. Espérons qu'il n'éprouve pas trop rigoureusement nos pauvres bestioles.

M. Heyraud, St-Maurice, 6 avril 1912. — Voilà trois jours que le temps a contrarié nos abeilles dans leurs élans. La nature lour présentait une riche table où il n'y avait qu'à puiser, mais le jeudi matin, après une nuit d'appréhension, les montagnes s'étaient recouvertes d'un manteau blanc jusqu'à la plaine. Une nuit semblait démolir toutes nos espérances. Le matin, le thermomètre marquait 3°7 de froid et l'épaisseur de la glace qui s'était formée dans ce laps de temps mesurait dans un bassin de mes canards 6 mm.; les cerisiers qui étaient en pleine floraison ont un peu jauni; quant aux abricotiers dont les fleurs avaient déjà passé et plus ou moins noué, ils n'ont pas eu de mal comme l'on aurait pensé, et je crois qu'il nous restera quelque chose quand même; les poiriers, qui sont en grande partie munis de leur parure printanière, n'ont pas beaucoup souffert. Toute la journée de jeudi a été ensoleillée ce qui a fait reculer la neige, et hier un ciel bleu immuable reluisait sur toute la nature. Quel contraste entre ces montagnes neigeuses et ces arbres tout parés.

Aujourd'hui, il semble que nous sommes à une époque comme à fin mai; le temps est gris, il semble à l'orage, car il fait chaud, et c'est amusant de voir nos petites bêtes qui semblent être à la grande récolte; elles arrivent, les unes chargées de pollen, les autres de miel et d'eau, et elles sont tellement chargées qu'elles manquent leur planchette d'entrée; ce n'est qu'au bout d'un instant de repos qu'elles reprennent leur vol. Maintenant le ciel se dégage et je vois déjà paraître le soleil qui semble écarter les nuages en les fondant.

Les ruches n'ont point souffert de ce froid momentané, car il n'a duré que 24 heures, et je n'ai vu qu'une larve sur le devant d'une ruche; elles sont toutes prospères et pleines de couvain, et si rien n'arrive les contrarier, il y aura cette année des ruches prêtes à l'heure de la récolte.

M. Mayor, Novalles, 6 avril 1912. — L'hivernage s'est fait dans des conditions extraordinairement favorables.

Les abeilles ont pu, au fur et à mesure, nettoyer les ruches, de sorte que le travail de l'apiculteur est bien simplifié au printemps; en effet, par cette belle journée, j'ai pour la première fois cette année ouvert quelques ruches et ai eu le plaisir de constater que toutes étaient parfaitement propres, très fortes et encore bondées de vivres.

En automne 1911, j'ai remplacé ma ruche sur bascule qui n'était plus à la hauteur par une bonne ruche avec reine de 1911.

M. Gay, Bramois, 11 mars 1912. — L'hiver doux que nous venons de passer a été très favorable à nos abeilles ; toutes nos ruches répondent gaillardement à l'appel ; elles n'ont eu, par-ci par-là, que quelques légères marques d'humidité et pas trace de dysenterie. Il y a du bon et beau couvain sur 4, 5 et même 6 rayons ; c'est beaucoup pour la saison, mais comme les abricotiers sont en fleurs et que les cerisiers vont suivre, la ponte ne veut pas s'arrêter.

La consommation hivernale a été beaucoup plus forte qu'habituellement, à cause des nombreuses sorties des abeilles pendant tout l'hiver, mais les ruches qui ont été bien approvisionnées en automne se trouvent en bon état et promettent pour le moment de la récolte.

M. Mahon, Courfaivre, 31 mars 1912. — L'hivernage des abeilles a été excellent en général et rarement les ruchées ont été aussi fortes et en aussi bonnes conditions fin mars. Elles ont de 15 à 20 jours d'avance sur une année normale ; par contre, la végétation a aussi une avance considérable. Aujourd'hui, les épines noires sont en pleine floraison et entourées de vrais essaims de butineuses ; demain ce sera le tour des cerisiers et de la cardamine, puis les autres arbres fruitiers suivront à des intervalles très rapprochés. Dans les endroits bien abrités et orientés au sud on peut voir des dents-de-lion bien épanouies.

Les premières pelotes de pollen sont arrivées dans les ruches, peu nombreuses il est vrai, le 27 janvier, ce que je n'avais jamais vu.

La plus longue et la plus froide période de réclusion (— 12°) a été du 2 au 9 février. Les nombreuses sorties de cet hiver ont toujours été favorisées par un temps calme et relativement chaud qui a épargné la vie à des quantités d'abeilles.

La consommation a été normale, malgré l'élevage en janvier-février d'un nombreux couvain, les vivres sont encore en abondance. A la première visite faite les 26 et 27 mars, j'ai trouvé beaucoup de ruches ayant du couvain operculé et des œufs dans 5, même 6 cadres ; des larves, il n'y en avait pas ou presque pas, ce qui fait supposer que pendant la période de jours froids et pluvieux, du 15 au 24 mars, la ponte des reines a été complètement interrompue. Elle a repris avec vigueur pendant la belle semaine qui vient de s'écouler ; malheureusement, aujourd'hui, le baromètre baisse d'une manière inquiétante ; ce soir, un fort vent du sud-ouest s'est levé et le temps pourrait bien se gâter pour longtemps.

Un apiculteur de la localité qui n'est pas content est celui auquel une bande de malandrins ont enlevé en deux fois, peut-être trois fois, 10 cadres, les plus lourds naturellement, dans trois des quatre ruches D. B. de plein air qu'il possédait. Dans une où il ne restait plus que trois cadres avec un groupe d'abeilles, la reine, qu'il avait achetée l'année dernière, a disparu. Les gredins ont opéré proprement, c'est-à-dire que, après avoir pris les cadres, ils ont remis en place planchettes, matelas-châssis et chapiteaux, ne laissant aucune trace extérieure de leurs exploits.

La même bande a aussi poussé une expédition jusque dans la cave d'un aubergiste, emportant les bonnes bouteilles et les liqueurs, après avoir négligé de fermer les robinets des tonneaux. Heureusement, quelques-uns sont sous les verrous, attendant le reste de la bande, ce qui permettra à ceux qui possèdent des ruches de plein air d'avoir moins d'inquiétude.

J. Colliard, Dompierre, 13 avril. — J'ai hiverné 39 colonies dans mon jardin. Aucune ne se trouve orpheline au printemps. La consommation a été régulière pendant l'hiver. Diminution de la ruche sur balance 5 kg. 300 du 10 octobre au 31 mars. Un bon nombre de colonies sont superbes. Trois seulement sont faibles.

Trois essaims artificiels du commencement d'août (un peu tard, pas à conseiller), apportaient encore du pollen le dimanche 26 novembre. Ces essaims occupant chacun 5 cadres avaient chacun 3 cadres de couvain au 10 mars.

Les conditions sont excellentes, mais les fleurs abondent, mais la bise souffle, il gèle, nous verrons... espérons.

M. Vuadens, Monthey, 5 avril 1912. — Hier matin, 4 avril, 4 degrés en dessous de zéro dans le voisinage du rucher ! La bise soufflait, ce qui a atténué les effets du froid. Les cerisiers et poiriers en fleurs ne paraissent pas pour le moment avoir beaucoup souffert ; mais nos abeilles seront beaucoup plus sensibles à ce retour intempestif du froid.

M. Cavin, Couvet, 1^{er} avril. — Je vous adresse ci-dessous le résultat des pesées pendant l'hiver 1911/12. Les abeilles sont sorties très souvent pendant cet hiver, surtout pendant les mois de février et mars. Le noisetier fleurissait déjà le 14 février, et depuis lors les abeilles n'ont pas cessé de butiner soit sur les perce-neige, crocus, scilles, saules, abricotiers, etc. En février et mars, les sorties des abeilles étaient presque journalières.

M. H. Chavan, Cully, 11 avril 1912. — J'ai été très étonné de ne trouver dans ma plus forte ruche (reine de 2 ans) du couvain que sur 4 rayons, alors que ses voisines, moins populeuses, en avaient sur 5 et même 6 rayons. Je me suis naturellement demandé quelle pouvait être la cause de cette anomalie et, après m'être remémoré certains détails, je suis à peu près certain que la ponte n'a pas discontinue de tout l'hiver. Ce qui me confirme dans cette idée, c'est que cette ruche qui, entre parenthèses, a été trouvée à court de vivres, bien que suffisamment pourvue à l'automne, n'a pour ainsi dire pas cessé de travailler pendant l'hiver ; le premier jour de l'an elle apportait encore du pollen récolté principalement sur de la bourrache dont les fleurs étaient couvertes d'abeilles ; le gel survenu peu après a mis un terme aux apports de pollen, mais ceux-ci ont recommencé le 7 février.

Le cas d'une ponte continue s'est-il déjà présenté dans nos contrées ? Je l'ignore, mais je ne vois pas bien ailleurs la cause de cette abondante population (elle occupe actuellement 11 cadres Dadant-Blatt).

M. H. Favre, Cormoret, 20 mars 1912. — Par un hiver aussi favorable les abeilles ont pu faire jusqu'à ces derniers jours de magnifiques sorties sans préjudice pour elles. Toutes les colonies répondent à l'appel, ainsi que les reines, vu que les abeilles de toutes mes ruches apportent pas mal de chaussons. J'en ai déjà remarqué le 18 février, chose très rare pour notre région.

Peu de mortes et pas trace de dysenterie, de belles plaques de couvain et assez de provisions pour atteindre la belle saison, en un mot très bon hivernage.

C'est toujours avec un grand plaisir que l'on voit renaitre la vie active chez nos chères bestioles. Espérons que cela continuera à bien marcher.

Préparons les ruches vides de réserve, car les essaims pourraient nous arriver tôt cette année.

LA PROPOLIS

Trélex, le 1^{er} février 1912.

Monsieur le Rédacteur,

Je suis étonné par le caractère absolu de la conclusion de l'étude du Dr Küstenmacher publiée par le n° 2 du *Bulletin* (Bibliographie).

Loin de contester la valeur de ses analyses chimiques, je me borne à demander : la propolis n'aurait-elle nécessairement qu'une origine unique ?

J'ai quelques ruches à proximité de pins et de sapins et il me paraît que mes abeilles leur prennent de la résine pour propoliser. En Tunisie, où j'ai observé durant de longues années, les abeilles sont obligées de propoliser à l'excès, à cause de la défectuosité des ruches, détériorées par l'ardeur du climat, à cause aussi de l'abondance des ennemis, depuis la fausse-teigne à l'atropos ; — la propolis est exclusivement noire et ce qu'il y a de curieux, c'est que j'ai vu régulièrement les abeilles venir sur les greffes récentes et emporter jusqu'aux derniers vestiges du mastic L'homme-Lefort ; pour éviter cela et garantir par conséquent le succès de la greffe, il était nécessaire de couvrir d'argile la couche de mastic.

Un dernier détail : prenant dans le trou d'une ruine romaine des abeilles sauvages, j'eus l'occasion de constater là un véritable voile de propolis, un rideau de 10 cm. sur 20 cm. ne laissant à l'orifice de l'excavation qu'une entrée normale pour les abeilles.

Bien à vous,

F. TERRISSE.

LES PRIX DU MIEL

Brougg, avril 1912.

Les cours du miel se sont peu modifiés depuis notre dernier bulletin. On peut constater toutefois une légère tendance à la hausse tant pour le miel de printemps que pour celui d'été. Le miel des Alpes et la cire d'abeilles ont également réussi à hausser quelque peu leurs cours. Le commerce est en général très peu animé. La demande est très faible, ce qui, pour les apiculteurs, est d'autant plus désagréable que chez plusieurs d'entre eux les provisions sont encore importantes. Les plus faibles provisions sont, d'après nos correspondants, celles de la Suisse orientale et nord-orientale.

Les cotes actuelles, à l'exception de celles du miel des Alpes et de la cire, sont quelque peu inférieures à celles de l'an dernier. Cela

semble provenir de l'allure lourde des affaires. — Voici les prix payés en mars, par kg., dans les différentes régions :

	MIEL DE PRINTEMPS		MIEL D'ÉTÉ		MIEL des Alpes.	CIRE d'abeilles.
	Prix moyen	Prix de faveur	Prix moyen	Prix de faveur	Prix moyen	Prix moyen
A. Vente au détail.						
Grisons (sans le Misox) . . .	3.—	3.20	2.80	3.—	3.20	4.—
St-Gall, Appenzell, Glaris . . .	3.—	3.50	3.—	3.25	3.80	4.—
Thurgovie et Schaffhouse . . .	2.70	2.90	2.60	2.80	—	4.20
Zurich	2.60	2.85	2.45	2.55	3.05	4.—
Uri, Schwytz, Unterwald . . .	2.80	2.85	2.70	2.70	3.—	3.95
Zoug et Lucerne	2.50	2.70	2.20	2.40	3.—	3.90
Argovie, Soleure, Bâle . . .	2.50	2.70	2.45	2.55	—	3.95
Berne (sans le Jura)	2.50	2.65	2.45	2.60	—	4.05
Neuchâtel et Jura bernois . . .	2.30	2.50	2.20	2.50	—	3.80
Fribourg	2.55	2.85	2.50	2.80	3.—	3.80
Vaud	2.50	2.90	2.—	2.20	3.20	3.80
Genève	2.50	2.80	2.—	—	—	3.85
Valais	2.50	3.—	2.30	—	3.—	3.75
Tessin et Misox	—	—	2.10	—	3.—	3.70
Moyenne: En mars 1912 . . .	2.612	2.877	2.411	2.668	3.139	3.910
en janvier 1912 . . .	2.604	2.854	2.407	2.654	3.117	3.896
en octobre 1911 . . .	2.587	2.846	2.406	2.651	3.105	3.878
en mars 1911 . . .	2.712	2.946	2.478	2.788	3.077	3.857
B. Vente en gros.						
Grisons (sans le Misox) . . .	2.70	2.75	2.50	2.60	2.80	3.80
St-Gall, Appenzell, Glaris . . .	2.50	2.60	2.40	2.70	—	3.75
Thurgovie et Schaffhouse . . .	2.20	2.40	2.12	2.25	—	3.90
Zurich	2.20	2.40	2.05	2.20	2.80	3.85
Uri, Schwytz, Unterwald . . .	2.30	2.40	2.35	2.40	2.80	3.80
Zoug et Lucerne	2.25	2.45	2.—	2.25	2.60	3.65
Argovie, Soleure, Bâle . . .	2.15	2.30	2.05	2.20	—	3.65
Berne (sans le Jura)	2.10	2.20	2.05	2.15	—	3.90
Neuchâtel et Jura bernois . . .	2.—	2.10	1.85	—	—	3.50
Fribourg	2.20	2.40	2.20	—	—	3.60
Vaud	2.20	2.40	1.80	—	2.80	3.65
Genève	2.10	2.35	—	—	—	3.55
Valais	2.30	2.60	2.—	—	2.80	3.50
Tessin et Misox	—	—	1.80	—	2.70	3.50
Moyenne: En mars 1912 . . .	2.246	2.412	2.090	2.344	2.757	3.686
en janvier 1912 . . .	2.235	2.385	2.070	2.313	2.714	3.682
en octobre 1911 . . .	2.212	2.366	2.066	2.299	2.708	3.668
en mars 1911 . . .	2.297	2.419	2.138	2.392	2.621	3.608

(*Revue des Marchés.*)

GLANURES

La Fédération des Sociétés vaudoises d'apiculture organise un cours d'apiculture qui sera donné à Moudon en trois séances.

La première aura lieu le 21 avril, à 10 heures du matin, au local de la section de la Broie, salle du 1^{er} étage du Café de la Nouvelle-Poste.

M. Borgeaud, président de la Fédération, y parlera du contenu de la ruche, reine, ouvrières, mâles, couvain. Conditions dans lesquelles on cultive les abeilles. Travaux de printemps, etc. L'après-midi sera employée à des travaux pratiques dans un rucher de Moudon ou des environs.

La seconde séance aura lieu en juin, au moment de l'extraction du miel, et la troisième en août ou septembre, lors de la mise en hivernage.

Le cours est public et gratuit et s'adresse particulièrement aux personnes ne connaissant rien ou peu de chose de l'apiculture.

Les personnes que la chose intéresse peuvent s'inscrire auprès de M. E. Laesser, à Chavannes, qui répondra à toute demande de renseignements.

On demande de la cire d'opercules ; adresser les offres à l'administration du BULLETIN.

A VENDRE quelques ruches Dadant-Blatt

avec belles colonies

S'adresser sous Z 1820 X à Haasenstein & Vogler, Genève.

30 ans d'exercice avec le plus grand succès !

Pour les meilleures mères-abeilles de pure et vraie race italienne originelle, s'adresser à l'Etablissement d'apiculture

LUCIO PAGLIA

Castel San Pietro Emilia (Centre d'Italie)

HONORÉ DE 33 PRIX

qui, d'avril à octobre, tient tous les ans un élevage sélectionné et plus parfait, sous sa continue et propre surveillance, en se consacrant lui-même à la direction de *cet élevage avec un soin spécial, obtenant des exemplaires de mères-abeilles belles de forme, fortes, de grande fertilité et de longue durée à se maintenir telles*, et pour ce qui concerne leur qualité ne craignent aucune concurrence.

Sur demande, la maison Paglia envoie gratis le prix-courant.

DÉCORÉ DE 2 DIPLOMES D'HONNEUR